



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire**

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 68

Élection de la présidente et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des relations avec les citoyens	25,00 \$
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 68

Table des matières

Élection de la présidente, Mme Marie Malavoy	1
Élection du vice-président, M. Norbert Morin	1

Intervenants

M. Yvon Vallières, président de l'Assemblée
Mme Marie Malavoy, présidente de la commission

M. Guillaume Tremblay
M. Marc Carrière

Le jeudi 10 février 2011 — Vol. 41 N° 68

Élection de la présidente et du vice-président

(Onze heures cinquante-six minutes)

Le Président (M. Vallières): Alors, je constate le quorum. Cette séance est donc ouverte de la Commission de l'aménagement du territoire. Alors, notre mandat est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection à la présidence et à la vice-présidence de la commission.

Et, conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé, le 9 février 2011, que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que la vice-présidence revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement. Selon l'article 135 du règlement, la présidence et la vice-présidence de chaque commission sont élues à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire.

Juste une petite interruption, j'ai lu le 9 février, mais est-ce que ce n'est pas le 10 février? Alors, je pense que c'est une erreur au document qu'on m'a donné, il s'agit du 10 février, il y a quelques minutes seulement.

Élection de la présidente, Mme Marie Malavoy

Alors, je suis prêt maintenant à recevoir les candidatures à titre de président de la commission. M. le député.

M. Tremblay: Oui, M. le Président. Conformément à notre règlement, je propose que la députée de Taillon soit élue présidente de la Commission de l'aménagement du territoire pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Vallières): Alors, nous avons donc une proposition pour que Mme la députée de Taillon devienne la présidente de cette commission. Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): C'est adopté. Est-ce que, du côté du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Vallières): Adopté. Mme la présidente, j'ai donc le plaisir de vous féliciter de votre élection. Vous êtes donc élue, et je vais vous demander de procéder à la suite de nos travaux.

La Présidente (Mme Malavoy): Alors, je vous remercie de part et d'autre. Je suis très heureuse de poursuivre cette fonction et je suis sûre que nous aurons de belles heures à passer ensemble.

Élection du vice-président, M. Norbert Morin

Je suis prête maintenant à recevoir des propositions pour le poste de vice-président.

M. Carrière: Mme la Présidente, je suis heureux de proposer que le député de Montmagny-L'Islet, M. Norbert Morin, soit élu vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire.

La Présidente (Mme Malavoy): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Malavoy): Et, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, est-ce que cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

La Présidente (Mme Malavoy): C'est donc adopté à l'unanimité. Je déclare donc le député de Montmagny-L'Islet vice-président de la Commission de l'aménagement du territoire et j'aurai grand plaisir à poursuivre ma collaboration avec lui.

Je lève la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

(Fin de la séance à 11 h 59)